



Master de Biologie Médicale

Il est ouvert à la Faculté de Pharmacie (**FAPH**) de l'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (**USTTB**) un **Master en Biologie Médicale** en partenariat avec le Centre d'Infectiologie Charles Mérieux à Bamako (CICM-Mali), la fondation Mérieux et l'ESTBB-UCL. Cette formation est destinée à tout étudiant ayant une licence en biologie ou un diplôme équivalent de niveau bac+3 ou un doctorat d'exercice. Le programme est ouvert en formation initiale. Il se déroule au CICM-Mali. La durée de la formation pour l'obtention du Master est de quatre (04) semestres, soit 120 crédits.

Programme pédagogique

Semestre 1

Biologie cellulaire et Biologie moléculaire
Biochimie clinique
Parasitologie-Mycologie
Immunologie
Bactériologie Médicale
Enseignements transversaux : Anglais

Semestre 2

Virologie Médicale
Epidémiologie et santé publique
Pharmacologie
Bio statistiques
Management de la Qualité
Hématologie biologique

Semestre 3

Biosécurité et Bio-Banking
Bioéthique
Rédaction et communication scientifique
Méthodologie de la recherche scientifique
Informatique médicale et Bio-informatique
Anglais

Semestre 4

Stages en laboratoire et Mémoire

Compétences visées à la suite du master

Adaptation et perfectionnement des techniques de biologie médicale
Entretien, amélioration, gestion des matériels et équipements d'un laboratoire
Management de la qualité
Management d'un projet, d'un laboratoire
Veille, Surveillance et Traitement de l'information
Communication
Ouverture sur le Doctorat d'université et la recherche

Principaux intervenants dans le master

Enseignants de la Faculté de Pharmacie, FAPH et de la Faculté de Médecine et d'Odonto-Stomatologie, FMOS de l'USTTB, des CHU Gabriel Touré, CHU du Point G, du CICM, du CNESS, du CNAM, de l'Hôpital du Mali,) Experts de la sous-région membres du Réseau de l'Afrique de l'Ouest des Laboratoires (RESAOLAB)
Enseignants de France (ESTBB, Fondation Mérieux, Aix Marseille Université)

Condition d'admission

Les critères d'accessibilité du Master de Biologie Médicale sont :

Admission en M1

Toute personne titulaire d'une licence de la mention sciences de la santé ou de la mention sciences et technologies.
Toute personne titulaire d'un diplôme de technologiste médical (diplôme reconnu par les états de la CEDEAO) ou d'une Maitrise ou d'un doctorat d'exercice.

Sont également admis les techniciens de laboratoire ayant une licence de biologie

Admission en M2

Toute personne ayant validé le M1 de biologie médicale.
Toute personne ayant obtenu le diplôme BAMS ou équivalent
Les techniciens de laboratoires possédant le BAMS
Un comité pédagogique sélectionnera les étudiants retenus.
Eventuellement après un test d'évaluation.

Dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent être déposés à la FAPH.

Ils doivent comporter :

- Une demande de candidature timbrée à 200 F CFA, adressée au Doyen de la Faculté de Pharmacie ;
- Une copie légalisée du diplôme/attestation de Licence et/ ou de Maitrise ou de tout autre diplôme reconnu équivalent de niveau exigé pour la formation ;
- Une copie légalisée des relevés de notes de la Licence et / ou de la Maitrise ;
- Un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ;
- Un curriculum vitae ;
- Un certificat de nationalité ;
- Une autorisation de la fonction publique pour les fonctionnaires, et du service employeur pour les autres travailleurs ;
- Quatre (04) photos d'identité ;
- Cinq (05) mille francs CFA (non remboursable) pour frais de dépôt du dossier.

Date limite de dépôt de dossier 24 novembre 2023 au bureau du Secrétariat du Doyen de la Faculté de Pharmacie/USTTB (**Notification de réponse 14 décembre 2023**).

Nombre de places disponibles

20 étudiants pour le M1 (Entrée en S1)

20 étudiants pour le M2 (Entrée en S3)

Coût de la formation par an

L'inscription au Master est annuelle et doit être renouvelée au début de chaque année universitaire au service de la scolarité. Les montants annuels des frais d'inscription et de scolarité sont fixés comme suit :

1. Pour les étudiants boursiers et les étudiants non ressortissant des pays de l'UEMOA ; **1 700 000 FCFA** dont **500 000 FCFA** de frais d'inscription et **1 200 000 FCFA** de frais pédagogiques ;
2. Pour les étudiants non-boursiers ressortissants des pays de l'UEMOA, **850 000 FCFA** dont **250 000 FCFA** de frais d'inscription et **600 000 FCFA** de frais pédagogiques.

Renseignements

Secrétariat du Décanat de la Faculté de Pharmacie

E-mail : contact@faph.usttb.edu.ml

Tél : + (223) 20 22 14 18 Cell : +(223) 66 81 82 39

Secrétariat du Centre d'Infectiologie Charles Mérieux-Mali

E-mail : contact@cicm-mali.org

Tél : + (223) 20 22 51 54 Cell : +(223) 76 24 40 82/66 04 34 23

Fait à Bamako le 23 aout 2023